

A St Just le 18 octobre 2021.

## « Un bon gros mensonge ? »



La **CGT** DS Smith St Just ne va pas épiloguer indéfiniment sur les écrits de ses détracteurs, mais étant accusé de « **bon gros mensonge** » elle souhaite tout de même apporter un élément de réflexion aux salarié.es suite à cette ineptie.

Prime COVID-19 : en 2020, les intérimaires devaient aussi toucher la prime Macron avec la COVID-19, rappelez-vous, les 20€ par jour de présence plafonnés à 700€ sous conditions d'être présent au moment du versement le 30 juin 2020. Résultat, presque aucun intérimaire ne l'a touché, la grande majorité ayant été mis en fin de mission la semaine du versement. **Pourtant cela était déjà prévu ! Combien l'on réellement touché sur nos plus de 50 intérimaires ?**

D'ailleurs, pour ceux qui connaissent la politique sociale de DS Smith, dire que « *cela était déjà prévu* », c'est vite dit mais pas prouvé à ce jour.

Si les salarié.es ont des questions, qu'ils et elles n'hésitent pas à venir les poser, la **CGT** DS Smith St Just se fera un plaisir de leurs répondre.



**La CGT DS Smith St Just**